



En 15 ans, Initiative Terres d'Azur a facilité la création de 2500 emplois en Pays de Grasse



LES ORPAILLEURS DU TERRITOIRE

Promouvoir le territoire et accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches de création, de reprise ou de développement, tels sont les objectifs d'Initiative Terres d'Azur depuis 1998. Initialement baptisée «centre de promotion des entreprises», la plateforme appartient aujourd'hui au réseau Initiative France, qui regroupe 230 unités comparables sur le territoire national. Les chiffres sont édifiants et méritent qu'on s'y attarde.

En 15 ans, plus de 1100 entreprises se sont installées sur le Pays de Grasse grâce à cette petite structure extraordinairement efficace initiée par la communauté d'agglomération et portée conjointement par la Communauté d'Agglomération, le Conseil régional et le Conseil général. Depuis 1998, plus de 180 millions de chiffre d'affaires ont été générés par les entreprises soutenues par la plateforme. Une aubaine pour l'économie locale. Et parmi les bénéficiaires, quelques réussites remarquables comme celles de Stéphanie FRANCHI (Adom c'est mieux), Steven MAMELIN (Pêcherie azurienne) ou Michel BLASI (le SIS) qui vient de fêter ses dix ans d'installation sur le territoire. Alexandra GARNIER, Directrice, commente. *J'anime la plateforme depuis six ans. Sur place, nous sommes 4 opérationnels permanents durant l'année et des stagiaires d'école de management. Nous sommes adossés à l'expertise de deux membres fondateurs d'exception, Catherine PEYRAUD et Henri ALLU-NI, notre Président. En arrière plan, une quarantaine d'experts bénévoles constitue le socle de la plateforme : des banquiers, des assureurs, des experts comptables, des avocats, dirigeants de PME. Tous sont là pour soutenir la démarche, accompagner les entrepre-*

neurs, apporter leur savoir-faire. Notre quotidien dans un contexte économique difficile, c'est d'abord d'accueillir les porteurs de projet. Nous avons entre 500 et 600 contacts par an qui franchissent les portes de nos bureaux(). Sur les 600, tous ne concrétisent pas, bien entendu, mais dans tous les cas, nous essayons de les réorienter et de trouver la solution qui leur conviendra le mieux.*

DES PRÉCISIONS SUR LES ENTREPRENEURS

Stéphanie FRANCHI
ADOM C'EST MIEUX : Société de service à la personne. Création en mai 2012. Effectif 27 salariés

Steven MAMELIN
PECHERIE AZUREENNE : Création en septembre 2013. Effectif 6 salariés. Près de 2 millions de chiffre d'affaires et un gros potentiel de développement.

Michel BLASI
LE SIS : Création en 2004 avec un salarié. Aujourd'hui, 50 salariés et plusieurs activités développées autour du marché de la remise en état (dépollution, rénovation, entretien et maintenance, gestion des matériaux dangereux).

DU PAPIER À LA CRÉATION

Vous souhaitez monter une crêperie, vous lancer dans la confection de chapeaux ou reprendre un projet de chalets en bois sur la côte d'azur ? Initiative Terres d'Azur vous accueille, vous conseille et vous assure un accompagnement technique et financier. Concrètement, chaque mercredi, l'atelier du créateur réunit les porteurs de projets pour une première approche collective avant une prise en compte individuelle des demandes. *Le but n'est pas de faire les démarches à la place des créateurs mais bien de les accompagner dans leurs projets, en soulevant les bonnes questions, en encourageant les bonnes pratiques, en mettant à leur disposition de bons outils. Tout doit être concret, pratique, pragmatique pour être efficace.* 150 business plans sont rédigés tous les ans. 80 à 100 seront validés par le comité d'agrément et donnent accès à des levées de fond. En 15 ans, 5 millions de Prêts d'Honneur ont été octroyés, ce qui a permis de lever plus de 35 millions de prêts bancaires. Ces prêts à taux zéro sans garantie peuvent être mis en place pour des projets de création, reprise ou développement d'entreprises ainsi que pour aider au financement des initiatives remarquables.

La force du réseau, c'est aussi l'expertise de nos bénévoles pendant toute la période de post-crédation, précise

Alexandra Garnier. Nous constituons un maillage sécurisant pour les porteurs de projets qui, une fois lancés, peuvent devenir à leur tour des contributeurs de talents pour les jeunes créateurs.

Et c'est ainsi que s'organisent régulièrement des petits déjeuners créateurs, des sessions de formation ciblées, des temps de mutualisation avec les autres plateformes du département, des speed business meetings. *Une fois la graine plantée, il faut accompagner la jeune pousse et s'assurer que la plante est bien enracinée. Toute cette démarche crée des liens très forts entre l'équipe et les entrepreneurs. Leur réussite est un peu la nôtre : le taux de pérennité des entreprises à 5 ans est de 85%, un chiffre qui fait plaisir et qui prouve qu'on est sur la bonne voie.*

LES PÉPITES DU PAYS DE GRASSE

Pour faire un zoom sur les belles réussites et créer encore plus de liens au sein de la plateforme, Initiative Terres d'Azur récompense ses pépites lors d'une soirée exceptionnelle en décembre qui primera les hommes et les femmes les plus performants, les plus engagés, les plus connectés. Michel BLASI, mis à l'honneur en son temps se souvient (*voir encadré ci-joint*) Initiative Terres d'Azur, un outil au service du territoire : une équipe dévouée, déterminée et découvreuse de pépites ; une structure essentielle au développement économique du Pays de Grasse.



(* Initiative Terres d'Azur
57 avenue Pierre Sépard
06130 Grasse
Tél. 04 92 42 34 00
www.initiative-terres-dazur.com



ENTRETIEN AVEC MICHEL BLASI FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ LE SIS

Kiosque - Il y a dix ans, vous étiez un jeune créateur. Vous avez fait appel au Centre de Promotion des Entreprises de Grasse devenu aujourd'hui Initiative Terres d'Azur du Pays de Grasse. Qu'est ce que cela vous a apporté ?

Michel Blasi - A cette époque, l'entreprise que je venais de créer n'avait qu'une seule activité, la décontamination et l'assèchement après sinistre, métier peu connu du grand public et encore moins des banques... L'appui du CPE m'a permis d'obtenir le soutien du Fonds Régional de Garantie qui a donc cautionné à 80 % le prêt dont j'avais besoin pour lancer mon entreprise. La banque n'avait alors plus aucun risque et m'a suivi, ce qui n'était pas gagné au départ... J'ai également pu bénéficier d'un prêt d'honneur de 7 500 €, ce qui dans un métier très générateur de BFR, n'était pas de trop... Mais il serait extrêmement réducteur de ramener la valeur ajoutée d'Initiative Terres d'Azur à leur soutien matériel. ITA m'a permis d'éviter l'isolement qui guette le jeune créateur, accaparé par des fonctions multiples qu'il doit intégrer et mobiliser de front au quotidien, celle de gestionnaire mais aussi de commercial, recruteur, logisticien, responsable administratif et RH, juriste...

Kiosque - Concrètement, comment ce soutien logistique et humain se traduit-il dans le quotidien du créateur ?

Michel Blasi - Grâce à mes échanges réguliers avec l'équipe dynamique et pluridisciplinaire d'ITA, j'ai pu échanger sur certaines de ces problématiques et bénéficier du regard extérieur avisé chaque fois que nécessaire. Les échanges avec les autres créateurs à cette époque ont aussi contribué à l'émulation du réseau qui pour moi ressemble davantage à une famille... Aujourd'hui, ce lien n'est pas rompu puisque j'essaie de participer chaque fois que je le peux aux grandes actions engagées par ITA (ateliers de travail, comités d'agrément pour apprécier la pertinence des nouveaux projets...), juste retour des choses. Je suis actuellement très absorbé par les projets de croissance de mon groupe mais j'aimerais pouvoir à l'avenir être plus présent encore au sein d'ITA.